



Commune de Mouriès

Département des Bouches-du-Rhône (13)

Plan Local d'Urbanisme

● ● ● PLU

DOSSIER 1

Approbation du POS : DCM du 21.02.1983
Prescription de l'élaboration du PLU : DCM du 15.01.2019
Arrêt du projet de PLU : DCM du 29.07.2019
Approbation du PLU : DCM du 28.02.2020



ADELE-SFI Urbanisme
434 rue Etienne Lenoir
30 900 Nîmes
Tél./Fax : 04 66 64 01 74
adele-sfi@adelesfi.fr
www.adelesfi.fr



AGENCE MTD A Environnement
47 Avenue des Ribas
13 770 Venelles
Tel : 04 42 20 12 57
Fax : 09 55 35 08 61
mtda@mtda.fr
www.mtda.fr

LISTE DES PIÈCES CONSTITUTIVES DU DOSSIER 1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

DOSSIER 1	
PIECE N°1	Rapport de présentation
	Tome 1 – Diagnostic Territorial et Etat Initial de l'Environnement Tome 2 – Justification des choix et évaluation environnementale Annexes
PIECE N°2	Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)
PIECE N°3	Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
PIECE N°4	Règlement
	4.1 – Règlement écrit
	4.2 – Règlement graphique 4.2.1 – Plan de zonage général (Échelle 1/10 000ème) 4.2.2 – Plan de zonage village (Échelle 1/2 500ème) 4.2.3 – Plan de zonage général - Autres dispositions édictées par le PLU (Échelle 1/10 000ème) 4.2.4 – Zonage réglementaire du risque inondation (Échelle 1/4000ème) 4.2.5 – Plan des zones soumises au risque feux de forêt (Échelle 1/10 000ème) 4.2.6 – Plan de la susceptibilité aux mouvements de terrain (Échelle 1/10 000ème)
DOSSIER 2	
PIECE N°5	Annexes
	5.1 - Servitudes d'Utilité Publique 5.1.1 – Liste et fiches des Servitudes d'Utilité Publique 5.1.2 – Plan des Servitudes d'Utilité Publique
	5.2 – Annexe sanitaire 5.2.1 – Plan du réseau d'eau potable 5.2.2 – Plan des réseaux d'eaux usées 5.2.3 – Plan des réseaux d'eaux pluviales 5.2.4 – Notice sanitaire
	5.3 – Schéma de distribution d'eau potable
	5.4 – Zonage d'assainissement des eaux usées
	5.5 – Zonage d'assainissement des eaux pluviales
	5.6 – Risque inondation
	5.7 – Risque feux de forêts et Obligations Légales de débroussaillage (OLD)
	5.8 – Risque mouvements de terrain
	5.9 – Risque retrait et gonflement des argiles
	5.10 – Risque sismique
	5.11 – Risque d'exposition au plomb
	5.12 – Droit de Prémption Urbain (DPU)
	5.13 – Taxe d'aménagement
	5.14 – Sites archéologiques
	5.15 – Canaux et cours d'eau
	5.16 – Guide Habiter les Alpilles
	5.17 – Liste des essences végétales recommandées
	5.18 – Mesures de protection à respecter pour l'épandage de pesticides
	5.19 – Forêts publiques relevant du régime forestier